



Balades et Découvertes

« Le chemin des diligences »

PEDESTRE

Distance : 7 km

Estimation temps de parcours : 2h00

Le nom de la commune de départ viendrait du terme "Ardille" qui signifiait argile. Il nous rappelle que nous sommes sur des terres argileuses. Cette balade et découverte emprunte l'ancien chemin des diligences qui reliait Melle à Ruffec via Chef-Boutonne

Durée : 2h00

Distance : 7km

Dénivelé positif : 8m

Dénivelé négatif : 8m

Point haut : 111m

Point bas : 97m

Retour point de départ : Oui

Activité : A pied

Commune : Ardilleux (79110)

Départ à proximité de l'église, au bord de la D740, possibilités de parking à côté de la mairie de Ardilleux.

Les balades et découvertes initiées dans les années 2000, sont aujourd'hui gérées par la communauté de communes Mellois en Poitou en collaboration avec les communes du territoire. Au nombre de 51 à ce jour, ces itinéraires de 1 à 16 km permettent aux familles, aux cyclos ou marcheurs confirmés de déambuler sur le territoire et en découvrir ses multiples facettes (paysages, petits patrimoines...).

L'église Notre-Dame de Bouin, entre roman et gothique, est soutenue par un ensemble de contreforts plats, comme l'encadrement de la travée du portail et de la fenêtre centrale. Dans le prolongement de ce mur, l'église actuelle est aménagée dans une ancienne grange aux dîmes (lieu où l'église collectait l'impôt en nature, soit 1/10^e des récoltes et du bétail). Hilaire, évêque de Poitiers au IV^e siècle, est un Saint poitevin important. La cloche a été offerte en 1867 par l'industriel Jean François Cail, originaire de Chef-Boutonne. A l'intérieur des vestiges de l'église, 4 toiles des XVII^e et XVIII^e siècles représentent Hilaire, vainqueur de l'arianisme (doctrine venant d'Arius, du IV^e siècle, niant la nature divine du Christ), la visite de Marie à Elisabeth, le baptême du Christ et la Crucifixion selon Saint Jean.

1885 : ouverture de la ligne de chemin de fer Aiffres-Ruffec, avec une station à la Halte.

1927 : accord du préfet pour l'électrification de la commune.

1957 : installation de l'adduction d'eau. Biodiversité Une partie du territoire de la commune se trouve en zone Z.N.I.E.F.F. (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique depuis

1987 : « les Prés Thomas » prairies naturelles, où l'on trouve diverses espèces végétales et animales protégées. Parmi les espèces végétales rares présentes sur la commune on peut citer, des orchidées et le Fritillaire Pintade et pour la faune, des bécasses et la Huppe Fasciée.

Hydrologie Sur la commune se trouvent deux ruisseaux : - la Semorelle prend sa source dans le bourg de Hanc et rejoint l'Aume. - la Jadre prend sa source à Villemanan et rejoint également l'Aume.

L'Aume prend sa source à Bouin (Deux-Sèvres) à proximité de la ligne de partage des eaux des bassins de la Charente et de la Loire. Elle est formée de deux rivières marécageuses : l'Aume et la Couture. Il y a plusieurs appellations et orthographes anciennes : Osme mais aussi Houme en 1883 et également rivière de Bouin.

L'Aume a une longueur de cours d'eau de 32,2 km.

Les lavoirs collectifs sont des lieux pour laver le linge et aussi pour discuter. Si certains sont construits dès le XVIII^e siècle, la plupart le sont par les communes après l'épidémie de Choléra de 1849, afin de promouvoir une meilleure hygiène, mais aussi d'apporter un plus grand confort aux lavandières. Ici, les lavoirs, non couverts, sont maçonnés et des dalles inclinées forment des planches à lessive pour faciliter le travail des lavandières. Les puits permettent aux habitants de se fournir en eau potable pour les besoins quotidiens, avant l'adduction d'eau dans les foyers au XX^e siècle.



